



N°16 / JUIN 2023

Eure-et-Loir



ÉDITO

Chers collègues,

En tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie, ENERGIE Eure-et-Loir a pour missions principales de garantir un service public local de l'énergie efficace et durable et de représenter les intérêts des collectivités adhérentes et des usagers-consommateurs.

Grâce à sa politique d'investissements et aux nombreux chantiers qu'il réalise, notre syndicat est également un acteur majeur de l'aménagement du territoire en Eure-et-Loir notamment en raccordant les équipements publics, les zones d'activité ou les entreprises au réseau et en participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants grâce aux opérations d'effacement des réseaux aériens.

La légitimité d'ENERGIE Eure-et-Loir repose sur le fait qu'il est composé de 275 communes et de 9 intercommunalités du département représentées par 282 délégué(e)s appelés à siéger au sein du Comité Syndical lors des assemblées générales.

Cette organisation permet de garantir que les intérêts de l'ensemble des collectivités soient bien pris en compte.

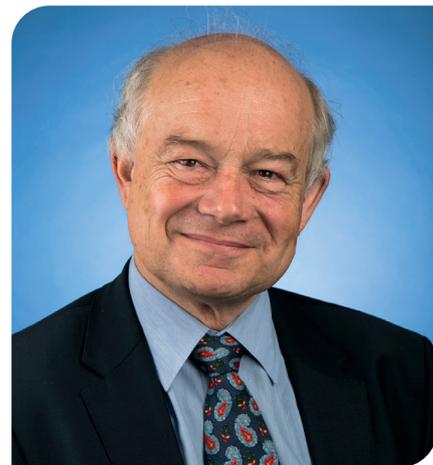
Or, lors des dernières assemblées générales, nous avons malheureusement constaté une forte diminution du nombre

des délégués présents au risque de ne pas atteindre le quorum nécessaire à la légalité des délibérations, comme ce fut le cas le 23 mai dernier.

Au delà de l'aspect juridique, cette situation vient pénaliser l'organisation du Syndicat et surtout la continuité des actions conduites en faveur des communes, de leurs élus et de leurs administrés.

Aussi, même si l'est un fait que les élus locaux sont très souvent sollicités pour participer à de nombreuses réunions, je souhaite rappeler à toutes et tous l'importance de l'implication des représentants de chacune de nos collectivités adhérentes. Un syndicat d'énergie fort du soutien de ses membres sera ainsi mieux à même de soutenir et défendre leurs intérêts.

Nous comptons sur vous !



Enfouissement : 52 demandes pour 2024

52 dossiers de demande d'instruction ont été reçus par ENERGIE Eure-et-Loir pour 2024.

Les visites sur sites de nos chargés d'affaires ont déjà débuté afin de procéder à l'étude technico-financière des projets.

Ces demandes seront examinées par le Bureau Syndical en Septembre prochain afin d'établir un programme de travaux prévisionnel ainsi que les plans de financement qui seront ensuite communiqués aux collectivités concernées.



30 ANNÉES DE PROJETS ET D'AMBITIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Le 28 décembre 1993, le préfet d'Eure-et-Loir signait l'arrêté portant création du Syndicat Départemental d'électricité d'Eure-et-Loir (SDE 28). Celui-ci réunissait en son sein 6 syndicats intercommunaux et les villes de Chartres, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou.

A ses débuts, le syndicat exerçait essentiellement une activité de contrôle de concession. Une première réforme statutaire va transformer radicalement son activité puisqu'en 2003, le SDE 28 devient maître d'ouvrage des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité, aux côtés du concessionnaire.

En 2008, suite à la dissolution des syndicats intercommunaux, une nouvelle réforme aboutit à l'exercice de nouvelles compétences (gaz, éclairage public, cartographie et conseil énergétique) et à un changement de dénomination, le syndicat départemental d'électricité devient ainsi syndicat départemental d'énergies.

Enfin, la dernière grande réforme statutaire a lieu en 2018 avec notamment la prise en compte dans les statuts de l'exercice de compétences liées à la transition énergétique et un nouveau changement de dénomination : le SDE 28 devient ENERGIE Eure-et-Loir.

Toutes ces évolutions n'ont servi qu'un seul dessein : toujours répondre aux besoins de nos collectivités adhérentes et les accompagner au mieux dans la conduite de leurs projets liés à l'énergie.

Le 22 septembre 2023, un grand événement sera organisé pour célébrer, avec les maires et les délégués d'ENERGIE Eure-et-Loir, ces 30 années d'ambition et de projets au profit des communes et EPCI du département. Celui-ci se tiendra au château des Boulard à Mignières, à partir de 16h00.

CHATEAU DES BOULARD : UNE RESTAURATION VERTUEUSE DU PATRIMOINE EURÉLIEN

Le château des Boulard, ou château de Spoir, a été édifié en 1768 par la Seigneurie de Bérou. Il a hébergé notamment un internat public destiné à l'accueil des enfants à partir de 1953.

Demeuré à l'abandon pendant 30 ans, c'est en 2004 que la famille Boulard a décidé d'acheter ce lieu en ruine afin de le rénover et de pouvoir le conserver dans le patrimoine de notre département.

Depuis, pour continuer à restaurer le château, ce site est dédié à l'événementiel afin de trouver les fonds nécessaires. ENERGIE Eure-et-Loir a été particulièrement sensible au fort attachement de la famille Boulard à une rénovation du château qui s'appuie sur des démarches vertueuses de développement durable et de respect de l'environnement.



N'oubliez pas de vous inscrire
sur notre site dédié : 30ans.energie28.fr





UN INVITÉ EXCEPTIONNEL

RAPHAEL DOMJAN, UN ECO-AVENTURIER QUI VISE LA STRATOSPHERE

Raphaël Domjan, âgé de 42 ans, a une solide expérience en matière d'organisation d'éco-aventures et de premières ambitieuses, puisqu'il a initié, porté et réussi le premier tour du monde à l'énergie solaire. Avant cela, il était déjà inspiré par les énergies renouvelables et avait notamment développé le premier site hébergeur à énergie solaire.

LE PREMIER TOUR DU MONDE EN BATEAU SOLAIRE

C'est en 2004 que Raphaël Domjan imagine réaliser le premier tour du monde en bateau solaire, PlanetSolar, avec plus de 500 m² de panneaux solaires, ce qui en fait le plus grand bateau solaire du monde.

Entre septembre 2010 et mai 2012, PlanetSolar et ses 5 membres d'équipage ont réalisé le premier tour du monde à l'énergie solaire de l'histoire, parcourant 60 000 km à travers tous les océans et ceci uniquement propulsé grâce à l'énergie de notre étoile, le Soleil.

ATTEINDRE LES LIMITES DU CIEL GRÂCE À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Passionné par tout ce qui touche à l'aéronautique, Raphaël est pilote de planeur, d'avion et d'hélicoptère. Il sera le pilote de l'avion SolarStratos qu'il poussera, avec son équipe, à la limite de ses possibilités, afin de montrer que les énergies renouvelables ont d'énormes capacités et permettront de préserver notre planète.

Pour Raphaël Domjan, les aventures et les explorations ne sont plus là pour découvrir de nouvelles terres encore inconnues ou battre des records. Elles ont vocation à protéger notre environnement ainsi que la biodiversité. « Nous disposons aujourd'hui des connaissances et des technologies pour être durables, et redonner un vrai sens au progrès ». Avec l'aventure SolarStratos, Raphaël Domjan espère réaliser le rêve d'Icare et rejoindre la stratosphère à l'énergie solaire grâce son avion d'un nouveau genre.



Raphaël Domjan sera présent le 22 septembre et donnera une conférence à l'Espace Grégoire au Château des Boulard

SES PRINCIPALES RÉALISATIONS

En cours

Initiateur et pilote du projet SolarStratos "To the edge of space" depuis 2015

2020

Première chute libre d'un avion électrique solaire

Première descente des Alpes du sud de Lausanne à Aix-en-Provence en avion électrique

2015

Première navigation polaire solaire dans le passage du Nord-Ouest (Canada)

2012

Initiateur, président et chef d'expédition de l'aventure « PlanetSolar » le premier tour du monde en bateau grâce à l'énergie solaire (projet initié en 2004)

2007

Co-fondateur et président de la fondation « PlanetSolar » pour la promotion de l'énergie solaire

2001

Co-fondateur et associé de Horus Networks Sarl, le premier hébergeur internet solaire au monde



PROGRAMME 2023 DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS : 41 NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS

Après l'étude par la commission transition énergétique des dossiers d'appel à projets parvenus au syndicat pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, le Bureau syndical a décidé de réserver une suite favorable à 41 dossiers pour un montant global d'aide s'élevant à plus de 531 000 euros.

Avec cette programmation 2023, 193 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics auront été soutenus par ENERGIE Eure-et-Loir depuis la création de l'offre de service Conseil Énergétique en 2019, pour un montant de plus de 2 110 000 euros accordés sous forme de fonds de concours aux collectivités porteuses de projets.



| COLLECTIVITE BENEFICIAIRE | SITE CONCERNE |
|---------------------------|--|
| ARCISSES | Ecole et salle polyvalente (Coudreceau) |
| ARGENVILLIERS | Mairie, école et restaurant scolaire |
| AUTHON-DU-PERCHE | Mairie (Authon), salle des fêtes (Soizé) |
| BAZOUCHES-LES-HAUTES | Logement communal |
| BEAUVILLIERS | Salle des fêtes |
| BEVILLE-LE-COMTE | Services techniques |
| BOISSY-EN-DROUVAIS | Logement |
| BONNEVAL | Mairie |
| BOUVILLE | Salle polyvalente Pierre Hamet |
| CC CŒUR DE BEAUCE | Gymnase Michel Denise à Janville et halle sportive à Voves |
| CC DU BONNEVALAIS | Piscine l'Océanide de Bonneval |
| CC FORETS DU PERCHE | Gymnase/Dojo/ALSH, Tennis, vestiaires |
| CC DU PERCHE | Maison de Santé de Nogent-le-Rotrou |
| CC TERRES DE PERCHE | Crèche de La Loupe |
| CRECY-COUVE | Mairie |
| DIGNY | Ecoles maternelle et primaire |
| FRAZE | Pôle multi-activités |
| FRESNAY-L'EVEQUE | Grande Cour- bâtiment B bibliothèque |
| GARANCIERES-EN-BEAUCE | Salle des associations |
| HANCHES | Groupe scolaire |
| JALLANS | Ecole municipale |
| LA CHAPELLE DU NOYER | Groupe scolaire |
| LA FERTE-VIDAME | Gîte des randonneurs |

| | |
|---|--------------------------------------|
| LA LOUPE | Ecole maternelle Les écureuils |
| LA PUISAYE | Ecole |
| LA SAUCELLE | Mairie |
| LES CHATELETS | Mairie |
| LOUVILLE-LA-CHENARD | Mairie |
| MIERMAIGNE | Presbytère - Café associatif |
| PRASVILLE | Eglise |
| PRE-SAINT-MARTIN | Mairie et 2 salles polyvalentes |
| SAINTE-GEMME-MO-RONVAL | Mairie |
| SAINTIGNY | Ecole de Frétigny |
| SAINT-LUCIEN | Mairie et atelier communal |
| SENONCHES | Mairie, école maternelle, perception |
| SIRP BOUVILLE VITRAY-EN-BEAUCE SAUMERAY | Ecole de Bouville |
| SIVOM TREMBLAY LES VILLAGES-SERAZEREUX | Ecole et ALSH |
| TREMBLAY-LES-VILLAGES | Salle des fêtes |
| VALD'YERRE | Dépendance du Moulin de Bouchereau |
| VILLAGES-VOVEENS | Mairie |
| YMONVILLE | Mairie |

Pour tout renseignement complémentaire,
contacter le pôle Energie-Conseil au 02 37 84 14 49
ou à energie-conseil@energie28.fr

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél. : 02 37 84 07 85
Mél : contact@energie28.fr

www.energie28.fr